

# Initiative Saint Martin Active

MEMBRE DES RÉSEAUX

**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés

**Initiative**  
france



## Appel à projets

### Formation aux porteurs de projet en création / reprise d'entreprise

Créée en 2001, Initiative Saint-Martin Active est une association loi 1901, membre du réseau national Initiative France, reconnu d'utilité publique.

Nous soutenons financièrement le développement des projets locaux en facilitant la création, la reprise ou le primo-développement d'entreprises sur Saint-Martin. Depuis 18 ans et grâce au soutien de nos partenaires financiers, notre action a permis l'émergence de plus de 600 entreprises.

Plus précisément, Initiative Saint-Martin Active s'emploie à accueillir les porteurs de projet, à les épauler dans leurs démarches auprès des autorités et des banques, à leur octroyer un prêt d'honneur à taux zéro et à les accompagner pendant 3 ans en leur offrant un suivi personnalisé et une évaluation trimestrielle de leur activité.

De ce fait, Initiative Saint-Martin Active souhaite mettre en place des actions de formation dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projet lors de la création / reprise d'entreprise. Cet accompagnement est un processus qui s'articule sur la base de 3 grandes étapes :

- Idée
  - Accueil, Information et Orientation
  - Constitution du dossier d'accompagnement
  - Etablissement du plan d'affaires
- Projet
  - Validation du Plan d'affaires
  - Formation de gestion « calculer la rentabilité et mesurer la performance économique »
  - Rédaction de la fiche de synthèse
  - Mise en situation en Comité Technique
- Entreprise
  - Approbation en Comité d'Agrément
  - Enregistrement de l'entreprise
  - **Formation sur le kit de démarrage « devenir chef d'entreprise c'est organiser »**
  - Financement et suivi



### Actions de formation envisagées

L'appel à projets porte uniquement sur :

- Axe 2 : Formation sur le kit de démarrage « devenir chef d'entreprise c'est organiser »

# Initiative Saint Martin Active

MEMBRE DES RÉSEAUX

**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés

**Initiative**  
france



L'objectif premier de l'action de formation « **devenir chef d'entreprise c'est organiser** » est de permettre aux porteurs de projet d'appréhender les différentes problématiques et démarches nécessaires pour assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise.

Cette formation ne peut en aucun cas se substituer à l'accompagnement individuel avec son conseiller ou chargé d'accompagnement des entrepreneurs.

## Objectifs Pédagogiques de la formation

- Aider les porteurs de projet à comprendre leurs environnements socioprofessionnels ainsi que leurs obligations,
- Aider le porteur de projet à mettre en place les outils nécessaires à l'organisation et à la gestion opérationnelle de son activité.

## Public visé

- Porteurs de projets ayant obtenu un avis favorable du comité d'agrément INITIATIVE SAINT MARTIN ACTIVE pour leur projet de création/reprise d'entreprise.

Durée souhaitée pour les modules : 1 jour (6 heures)

## Groupe :

- 3 - 6 participants
- Non homogène (âge et niveau scolaire)

## Logistique

Cafetière mise à disposition  
Salle Climatisée

## Déploiement de la formation

Les formations devront être déployées 1 à 2 fois par mois.

Possibilité de programmer des sessions exceptionnelles.

Possibilité de faire appel à un traducteur pour les groupes anglophones

# Initiative Saint Martin Active

MEMBRE DES RÉSEAUX

**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés

**Initiative**  
france



## Liste de pièces à fournir

Un planning semestriel

CV des intervenants choisis

Support pédagogique présentant la stratégie préconisée et le contenu de l'atelier

Questionnaire de satisfaction type

Lettre de convocation type

Plan du lieu de formation

## **DATE ET CONDITIONS DE REMISE**

*La date limite de remise des offres est fixée au 25/01/2020*

Veillez adresser vos réponses à :

Gaëlle PLISSON [gplisson@initiative-saint-martin.fr](mailto:gplisson@initiative-saint-martin.fr)

Manuela LATOUR [mlatour@initiative-saint-martin.fr](mailto:mlatour@initiative-saint-martin.fr)

## Annexe

### Formation sur le kit de démarrage « devenir chef d'entreprise c'est organiser »

#### (Axe 2)

Kit de démarrage = Outil d'appui à l'entrepreneur pour l'organisation de son entreprise.

À l'issue de la formation le porteur de projet doit pouvoir s'approprier les éléments relatifs à :

- *Son environnement commercial :*
  - Connaître les points de vigilance à contrôler afin de bien choisir ses fournisseurs.
  - Réaliser un devis conforme à la réglementation comportant les mentions obligatoires
  - Réaliser une facture conforme à la réglementation comportant les mentions obligatoires
  - Élaborer un classeur afin de permettre l'ordonnancement de ces éléments.
- *Son environnement comptable :*
  - Comprendre le rôle de l'expert-comptable et l'appui qu'il peut apporter à l'entrepreneur.
  - Comprendre les méthodes de gestion de sa caisse et la tenue du cahier de contrôle de suivi de celle-ci.
  - Comprendre la gestion temporelle des obligations fiscales et sociales de son entreprise.
- *Son environnement financier*
  - Comprendre l'importance de la relation avec son banquier et le fonctionnement des différents outils bancaires à disposition de l'entreprise.
  - Élaborer un classeur afin de permettre l'ordonnancement des justificatifs bancaires.
- *Son environnement juridique :*
  - Comprendre les formalités d'immatriculation de l'entreprise ainsi que les obligations fiscales liées au choix du statut juridique.
  - Comprendre les obligations de l'entreprise relative à l'assurance, la conservation des documents justificatifs, les opérations commerciales réglementées.
  - Comprendre la nécessité de la formation du dirigeant, et les démarches de mise en place de celle-ci.